

# MANDRES-LES-ROSES FÉVRIER 2006 N° 2

Lundi 4 septembre 2006, le 103<sup>e</sup> collège du département ouvrira à Mandres-les-Roses. Le chantier engagé par le Conseil général avance à un bon rythme. L'établissement, qui sera totalement construit et portera le nom de Simone Veil, accueillera les élèves de Mandres, de Périgny et d'un quartier de Villecresnes.

Première pierre avant sortie de terre

Elle était là, ce 22 décembre 2005, pour la pose symbolique de la première pierre du collège qui portera son nom (photo ci-contre). Simone Veil, ancienne déportée à Auschwitz, ex-présidente du Parlement européen, première femme ministre d'État en France et aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel (lire page 4), est venue à Mandresles-Roses, répondant gentiment aux sollicitations des enfants chasseurs d'autographes.

Onze mois de travaux seulement. Cet établissement, le collège Simone-Veil donc, ouvrira ses portes à la prochaine rentrée de septembre. Pour l'instant, il s'agit encore d'un vaste chantier d'où émergent les murs d'un lieu qui accueillera 500 élèves. Il sera équipé d'une demi-pension et d'une cuisine de production, d'un grand gymnase et d'un dojo. Sur place, toute l'équipe s'active pour réaliser, en onze mois seulement, le 103° collège du Val-de-Marne.



En perspective. L'ouverture du collège Simone-Veil permettra de scolariser les quelque 350 élèves de Mandres-les-Roses et de Périgny-sur-Yerres actuellement inscrits au collège La Guinette, à Villecresnes. Dans la perspective de la réhabilitation de cet établissement, le Conseil général a proposé de scolariser provisoirement dans le nouveau collège la centaine d'élèves habitant le quartier du Cerçay. Cette sectorisation sera mise en place dès la rentrée 2006 et jusqu'à la fin des travaux prévue à l'horizon 2009-2010. Ces dispositions ont fait l'objet d'une concertation entre les élus, l'Éducation nationale, les parents et la population au cours, notamment, d'une réunion publique qui s'est tenue le 8 décembre 2005.

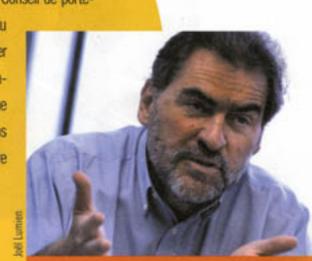
LA PAROLE À

Président du Conseil général du Val-de-Marne

Attentif à vos propositions

Vous avez élu 206 délégués au Conseil général des collégiens. De la 6º à la 3º, les collèges du Val-de-Marne ont un « Conseil de porte-

parole » en commun, qui a pris possession de l'hôtel du Département le 23 novembre 2005. Je tiens à féliciter l'ensemble des collégiens pour le fort taux de participation à cette élection, et je resterai attentif à chacune des interpellations et à chaque proposition que vos délégués feront à l'ensemble des élus de notre Assemblée départementale.



Département du Val-de-Marne Conseil général

#### LECOINDES CHIFFRES



27 salles d'enseignement 2 salles pour la musique et les arts plastiques 1 centre de documentation et d'information (CDI) 1 salle polyvalente 1 demi-pension et 1 cuisine de production 1 gymnase

1 dojo

QUI FAIT QUOI?

1 plateau sportif extérieur

Direction des bâtiments départementaux.

Maître d'ouvrage : Conseil général du Val-de-Marne,

## Très vite fait mais très bien fait

Des fondations à la pose du lino, découvrez les secrets de la construction du collège Simone-Veil. Car tout est mis en œuvre pour respecter un calendrier très, très serré.

**CC** Nous tenons

régulières pour

des réunions

discuter des

e 20 août 2005, les travaux débutent. L'entreprise a pris possession des trois hectares de terrain en juillet. Il lui faut installer le chantier, recruter les personnels, finir les démarches administratives... En comptant les sous-traitants, près de quatre-vingts personnes travaillent à la construction de l'établissement. Le chantier est organisé en deux parties distinctes, le collège et le gymnase, tous deux repérables à leur grue respective. La phase de gros œuvre

Tour d'horizon

Fin janvier 2006, à toute vitesse. Tandis qu'on monte encore les cloisons, qu'on règle l'étanchéité, qu'on pose les fenêtres et les portes, les électriciens et les plombiers commencent à intervenir sur les premiers niveaux.

Fin mars 2006, les grues sont démontées. Les bâtiments sont hors d'eau (le toit est posé) et hors d'air (les portes et les fenêtres sont fermées). Les corps d'état secondaires peuvent arriver et travailler sur des cloisons sèches : enduits, peintures, carrelages, lino...

Juin à août 2006, les finitions. Tout doit être prêt pour la rentrée de septembre : l'aménagement de la cuisine,

#### Une concertation de tous les instants.

« Nous devons aller vite, explique Martine Ferrand, chargée de l'opération pour le Conseil général. Nous tenons des réunions régulières avec l'entreprise et la principale du collège de Villecresnes pour discuter des aménagements discipline par discipline. On n'imagine pas tout le travail que cela nécessite... »

Et cette concertation semble porter ses fruits. « C'est un partenariat très riche, confirme Marie-Pierre Giai-Brueri, la principale. En tant que future utilisatrice, je donne mon avis sur le fonctionnement du collège, sur les circulations des élèves par exemple. Je sais que tout ne peut pas se faire, mais on discute et on s'explique. »

Rendez-vous lundi 4 septembre! •





Marie-Pierre Giai-Brueri, principale du collège

## Nous serons plus proches des élèves

Nous attendons impatiemment ce nouvel établissement. Le collège de La Guinette accueille 844 collégiens et nous sommes

aujourd'hui très à l'étroit, avec des préfabriqués dans la cour et des temps de repas très difficiles à gérer. Le nouveau collège permettra de répartir les élèves sur les deux établissements et de travailler différemment. Nous connaîtrons mieux les élèves et nous serons plus proches d'eux. Les enseignants seront également moins nombreux et les conditions de travail améliorées. •







Les premiers murs ont poussé dans l'immense chantier du collège. A la livraison, les travaux n'auront duré que onze mois. Un record.



### Onze mois au lieu

Nous avons onze mois pour construire un collège ! Ce sont des délais particulièrement tendus. D'habitude, il faut environ dix-huit mois. C'est un vrai challenge... Nous avons donc organisé le chantier et mis en œuvre des moyens conséquents, par exemple l'utilisation d'une deuxième grue. Nous avons également choisi des entreprises particulières et disposant du personnel nécessaire.

Ce calendrier impose aussi une concertation permanente avec le Conseil général et les utilisateurs. Nous préférons repérer et régler les problèmes en amont pour ne pas perdre de temps par la suite. Et de ce point de vue, cela se passe très bien. •

# de dix-huit

L'avis du spécialiste



plus que la piscine!

Nous avons mis en place un chantier propre pour limiter les nuisances et la dégradation de l'environnement. Nos déchets sont jetés dans trois bennes : une pour les gravats recyclables, dits «propres» (béton, ferrailles), une pour les «impropres» (polyane, colle...), la dernière pour les peintures et les produits chimiques. De plus, nous avons une centrale à béton sur place ce qui évite les allées et venues de six à huit camions par jour dans les petites rues de Mandres.



José Sampaio, chef de chantier

Je travaille avec des chefs d'équipe qui, eux-mêmes, dirigent les ouvriers. Chaque semaine, nous avons des instructions écrites nous précisant les tâches à accomplir. Ce sont les « rotations », c'est-à-dire des plans de zone détaillés indiquant les poutres, les planchers, les murs à monter. De cette manière, chacun sait ce qu'il a à faire et nous pouvons vérifier si le programme est respecté.

#### Conseil général des collégiens

omment intéresser les élèves à l'école ? Est-il possible de connecter les collèges à internet? Comment améliorer la nourriture de la cantine ? Ces questions, Guillaume Biton et Pauline Cordier les ont posées à Christian Favier, le président du

Département du Val-de-Marne, au cours de la première réunion du Conseil général des collégiens. Les deux élèves de 5° du collège La Guinette à Villecresnes ont été élus délégués de leur établissement. Ils siégeront dans cette nouvelle assemblée pendant

Guillaume et Pauline prennent leur rôle très au sérieux. Ils ont même créé un site internet où ils publient les comptes-rendus de réunions et répondent aux questions des élèves. À 12 ans, ils sont déjà expérimentés. Guillaume a été délégué de classe et Pauline, membre du conseil municipal des enfants de Villecresnes quand elle était en CM2. « Nous avions alors obtenu la construction d'un Abribus devant l'école Attilly », racontet-elle. Guillaume, lui aussi, veut « découvrir et faire bouger les

choses » : « Il y a beaucoup de gens pour critiquer mais pas beaucoup pour faire !»

Les deux délégués se sont inscrits à la commission « Environnement et cadre de vie ». Parmi leurs préoccupations : l'amélioration des transports scolaires, la

REPERES

# Envoyés spéciaux au Département



Guillaume et Pauline sont les représentants du collège La Guinette au Conseil général des collégiens du Val-de-Marne. Ils comptent bien faire entendre la voix des jeunes, notamment sur toutes les questions d'environnement.

**À CONSULTER** 

Pour contacter Pauline et Guillaume : http://collegiens-villecresnes.ifrance.com

Pour tout savoir sur le Conseil général des collégiens : http://collegiens94.fr

<sup>66</sup>Il y a beaucoup de gens pour critiquer mais pas beaucoup pour faire!

du matin, la ministre Simone Veil

chamboule tout, justement, en

faisant adopter sa loi libéralisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Elle se heurte

création de pistes cyclables, la construction d'une médiathèque pour les communes de Villecresnes, Mandres et Périgny.

De belles idées qui resteront sans suite? Guillaume pense au contraire avoir été écouté lors de la première réunion.

« Si c'est pour faire semblant, les élus n'auraient pas mis autant de moyens! Les adultes ne sont pas dans notre vie. Ils ne savent pas ce qui se passe au collège et ne connaissent pas la vie extérieure, surtout celle des enfants. On a des choses à leur dire. » • Simone Veil, les droits de l'Homme... et de la femme

Notre collège Simone-Veil N°2 Journal édité par le Conseil général du Val-de-Marne. Direction de la Communication. Hötel du Département, avenue du Général-de-Gaulle 94011 Créteil Cedex 01 43 99 70 24 Rédaction : Nathalie Courtois Photos : Sébastien Chambert Conception graphique, réalisation : Anatome

Impression : Grenier



1927 : Naissance à Nice. 1944 : Elle est déportée à Auschwitz avec une de ses sœurs et sa mère qui y mourra. 1974 : Alors ministre de la Santé, elle fait voter la loi légalisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG). 1979 : Elle est élue député européen sur la liste de l'upartie de grossesse (IVG). 1979 : Elle est élue député européen de l'action le l'action de l'action voiontaire de grossesse (IVG). 1979 : Elle est elue depute europeen sur la liste de l'OUF et devient la première présidente du Parlement européen. Elle reste députée jusqu'en 1993. 1993-1995: Elle est la première femme ministre d'État, aux Affaires sociales, à la Santé et à la Ville. 1998 : Elle entre au Conseil constitutionnel. à l'opposition des hommes de son propre camp politique et doit compter sur les voix de gauche. « Pour l'homme, la politique est De cette période, elle racontera comme un code : ils parlent de plus tard : « Je n'imaginais pas la la même manière. C'est comme haine que j'allais susciter, la monschasser. Mais nous, femmes, nous truosité des propos de certains avons fait chavirer tout », disaitelle. Le 26 novembre 1974, à 3h40

parlementaires ni leur grossièreté Quelques années plus tard, elle se à mon égard.» lance dans l'aventure européenne. Au

« la paix, les droits de l'Homme » et se bat pour « davantage de solidarité entre les riches et les pauvres ». Soixante ans après la libération des camps nazis, le combat contre le fascisme et l'extrême droite de celle qui fut déportée à Auschwitz ne faiblit pas. Elle est aujourd'hui la présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah.